

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 1er juillet 2015

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 29, 30 juin, 1er et 2 juillet 2015**

**2015 DDEEES 167** Mission Vital Quartier 1 confiée à la SEMAEST - compte-rendu de l'exercice 2014.

**Mme Olivia POLSKI, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1524-3 ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L. 300 - 4 et 5;

Vu la loi du 7 juillet 1983 sur les SEM et notamment son article 5 ;

Vu le Compte-Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) établi pour l'exercice 2014, comportant : l'Etat Prévisionnel des Produits et des Charges (l'EPPC) et le plan de trésorerie, la liste des locaux maîtrisés par la SEMAEST au 31 décembre 2014 et la liste des locaux revendus par la SEMAEST au 31 décembre 2014 ;

Vu l'avis du Conseil du 1er arrondissement, en date du 15 juin 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 2e arrondissement, en date du 18 juin 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 3e arrondissement, en date du 15 juin 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 18 juin 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 15 juin 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 18 juin 2015 ;

Sur le compte-rendu annuel pour l'exercice 2014 présenté par la SEMAEST ;

Vu le projet de délibération, en date du 16 juin 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui soumet pour approbation le compte-rendu annuel à la collectivité de la Mission Vital'Quartier 1 pour l'exercice 2014 ;

Sur le rapport présenté par Mme Olivia POLSKI, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Le Conseil de Paris approuve le compte-rendu annuel à la collectivité établi pour l'exercice 2014 de la mission Vital'Quartier 1 conclue entre la Ville de Paris et la SEMAEST, joint à la présente délibération ainsi que ses annexes également jointes : l'état prévisionnel des produits et des charges et le plan de trésorerie, la liste des locaux maîtrisés par la SEMAEST au 31 décembre 2014, la liste des locaux revendus par la SEMAEST au 31 décembre 2014.

**La Maire de Paris,**



**Anne HIDALGO**